



BULLETIN MUNICIPAL n°72

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les Françaises et les Français viennent de choisir celui qui sera leur Président de la République pendant les cinq prochaines années.

Je peux comprendre la grogne, la crainte, l'inquiétude de chacun mais je ne me reconnais pas dans les suffrages exprimés lors du 1er tour et je ne semble plus représenter la population de ma commune.

Oui, les résultats du 1er tour de cette élection m'interpellent car le vote des extrêmes, quel qu'ils soient, utilisent les mêmes leviers du populisme, la peur, la haine de l'autre, l'outrance des positions, les insultes, la jalousie de celui qui a plus que soi, voire la violence. Ce ne sont et ne seront jamais mes valeurs. Jamais politiquement « encarté », j'ai néanmoins des convictions profondes, une conception nette et ferme de la laïcité, de la République.

Certes, nous avons su résister sur notre commune à cette déferlante populiste au 2ème tour mais je ne peux que constater que notre bassin minier où tant de nationalités différentes, tant de solidarités, tant de labeurs avaient forgé son entité a bien changé. J'en tirerai certainement les conséquences quant à mon engagement futur.

Maintenant, j'ose espérer que les législatives qui se déroulent actuellement ne mèneront pas notre pays dans le chaos vu le contexte international actuel.

Maire est un engagement de chaque instant et je ne renierai jamais les valeurs qui sont les miennes et finirai ce mandat en les respectant.

Maintenir, tant que faire se peut, le taux des impôts locaux, sans les augmenter depuis 2008, inciter nos associations à faire vivre notre village et en cela je ne peux que féliciter notre adjoint M. Besson et sa commission qui ont su fédérer leur projet pour les festivités du 14 juillet, poursuivre nos travaux d'investissement sans endetter plus qu'il ne faut notre commune en créant, je l'espère, sous ce mandat, des espaces dédiés aux piétons et personnes aux mobilités réduites, favoriser des aménagements permettant de réduire la vitesse des véhicules sont des engagements forts. La cité est ce qu'en font ses habitants. A vous aussi de ne pas déverser n'importe quoi, n'importe où, à vous aussi de faire respecter la tranquillité de notre village...

A chacun, je souhaite de passer un été fait de tranquillité, de convivialité et de sérénité

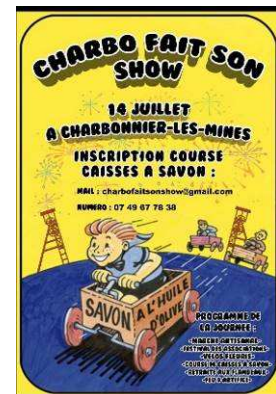
Le Maire

P. BERTHELOT

CHARBO FAIT SON SHOW

Programme du 14 juillet 2022

- 8h30 : Marché artisanal
- 10h00 : Cérémonie officielle au monument aux morts
- 14h00 : Festi Asso et structures gonflables
- 14h45 : Défilé vélos fleuris
- 15h00 : Course de caisses à savon
- 19h00 : Repas sur réservation
- 22h00 : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice



QUELQUES CHIFFRES POUR 2022

1 - Le budget de fonctionnement 2022 s'élève en dépenses et en recettes à 729 610.22 €.

Il a été voté le 14 avril 2022 et cette année encore, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

- Taxe foncière (bâti) 38.26 %
- Taxe foncière (non bâti) 68.89 %

Le budget de fonctionnement permet à la Commune d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Cette année, compte tenu de la crise mondiale liée à la guerre en Ukraine, la commission des finances a souhaité augmenter les prévisions de dépenses courantes pour faire face aux engagements que la Commune a pris, notamment en matière de gaz et d'électricité.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, locations, etc...), aux impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties), aux dotations versées par l'Etat.

Elles sont marquées, cette année encore, par une stabilité de la dotation forfaitaire et les recettes liées à la location des gîtes et de la salle polyvalente ont baissé lors des 2 années passées avec la crise sanitaire. La commission des finances espère retrouver un niveau de location comparable à la situation avant covid.

2 - Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 433 060.90 € :

L'année 2022 sera une année de pose au niveau des investissements. Elles découlent de la double volonté de s'efforcer de faire des économies en fonctionnement pour dégager un maximum d'excédent et de poursuivre une politique d'investissement à la hauteur de nos ambitions :

La commission des finances ne souhaite pas augmenter la dette de la Commune. Aucun emprunt n'est prévu cette année.

L'essentiel des dépenses se concentre sur :

- l'acquisition de matériels (matériel informatique, matériel lié à la sécurité, matériel de voirie et matériel de cuisine pour les gîtes).
- travaux bâtiments communaux (cimetière, mairie, école maternelle, stade)
- travaux de voirie
- mise en place d'une vidéo protection
- travaux d'enfouissement de réseaux et de réhabilitation de l'éclairage du stade.
- poursuite de l'opération de reprises des concessions de cimetière.
- étude Rue de Montagnat,
- étude PAD.

Les recettes proviennent du FCTVA, de subventions de l'Etat, du département, de la Région et du fonds de concours mis en place par l'agglomération d'Issoire

Développement durable

Nous reconduisons encore une fois les subventions pour le développement durable, à savoir une aide maximum de :

- 50 € (maxi) par foyer pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie d'un minimum de 500l
- 15 € par foyer pour l'achat d'un bio composteur (disponible auprès du VALTOM)

Le cumul des 2 subventions est possible. Le versement se fera sur présentation des factures en 2 fois dans l'année (juillet et octobre 2022).



CHARBO FAIT SON SHOW

Le 14 juillet se rapproche, une grande journée se prépare, comme vous avez pu peut-être le voir ou l'entendre, la 1^{ère} course de caisse à savon, organisée par les associations du village, à Charbonnier les Mines se fera ce jour-là, mais d'autres animations auront lieu tout au long de la journée.

Le marché artisanal

Il ouvrira la journée dès **8 h 30**, et vous allez trouver une vingtaine d'exposants : producteur de miel, de fromage, produits fermiers, coutellerie et bien d'autres encore qui resteront pour la plupart toute la journée.

La Cérémonie officielle du 14 juillet au monument aux morts débutera cette année à 10h

Festi Asso

Cela débutera à **14 h 00** avec une dizaine d'animations gérées par les associations qui n'attendra que vous et vos enfants : maquillage, structures gonflables, poneys, animations sur la mine et d'autres surprises. Qui n'a pas rêvé d'aller faire un tour avec la soucoupe roulante de la Dénrée ?

Vous pourrez de nouveau échanger avec vos associations et pourquoi pas, vous aussi devenir bénévoles d'une d'entre elles, n'hésitez pas ils ont besoin de vous.

Défilé de vélos fleuris

A 14 h 45 ils ouvriront le temps fort de la journée, la descente de caisses à savon, tous les enfants du village, petit comme grand (les adultes sont les bienvenus) pourront venir descendre l'avenue de république encouragée par de nombreux spectateurs.

Pour les participants une surprise les attend à l'arrivée.

Pensez à bien inscrire vos enfants pour cette animation avant le 14 juin

(Via Facebook : Charbo fait son show, ou par téléphone 07 49 67 78 38 en laissant 1 message)

La course de caisse à savon

Elle commencera à 15 h 00. Le point de départ se fera au niveau de l'entrée du commerce de Daniel Moquet, pour une arrivée aux croisements de la rue de la Liberté. Des obstacles animeront le parcours. 2 catégories de récompenses seront décernées pour cette 1^{ère} édition :

- Le plus rapide, bien sûr,
- Esthétique/animation/déguisement

Chaque concurrent aura droit à une récompense



Attention pour cet événement, l'avenue de la république sera fermée à partir du mercredi 13 juillet à 12 h 00 (sauf pour les habitants de l'avenue de la république et du chemin de la chaux). Pour le 14 juillet, elle sera totalement fermée (sauf pour les secours). Une déviation sera mise en place.

Repas

Une fois les prix remis, place au repas à 19 h00 servi à la salle polyvalente

12 euros par personne

1 verre de kir

Jambon / melon

Paëlla

Fromage

Tarte aux pommes



Attention ce repas est sur réservation.

Vous trouverez la feuille d'inscription dans ce journal. Inscription **avant le 7 juillet**

Viendra ensuite notre traditionnelle **retraite aux flambeaux** suivie, si le temps le permet du **feu d'artifice**.

L'organisation de cette journée aura nécessité 9 mois de préparation, une réunion de groupe par mois et 8 commissions créées pour partager le travail. Une vingtaine de bénévoles à chaque réunion de groupe faisant partie de 12 associations différentes, des jeunes, des nouveaux et des anciens habitants faisant partie d'aucune association et qui ont voulu participer à ce moment et des élus.

La récompense de ce groupe, de l'investissement et de ces 9 mois de travail sera votre présence pour cette fête.

Merci à tous les bénévoles qui participent et/ ou participeront à cet événement. Si comme eux, vous voulez venir nous aider, une place vous sera réservée, commissaire de course, contrôle des caisses à savon, accueil ligne de départ, récupération ligne d'arrivée, buvette, etc.

Venez nous rejoindre en laissant vos coordonnées à la mairie, ou sur la boîte mail créé spécialement pour cette journée : charbofaitsonshow@gmail.com.



Nicolas BESSON

Petit code de bonne conduite

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE...

INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage peut engendrer, **des risques d'incendies, des troubles du voisinage et une dégradation de la qualité de l'air** car émetteur de nombreux polluants*.

En outre, **la toxicité** des substances émises **peut être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

SANCTION

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 €** (art. 131-13 du code pénal).

INTERDICTION DE JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE

Les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

- Le local poubelle situé à proximité des commerces est réservé **EXCLUSIVEMENT** à ces enseignes : nous avons trouvé dernièrement un capot de voiture ... Des amendes seront dressées à tout contrevenant
- Nous avons 2 bacs de récupérations pour le verre : Ils se trouvent devant la salle des fêtes et sur le carreau de la mine. Les bouteilles sont à déposer à l'intérieur de ces 2 bacs et non à coté posées au sol : respectez les passants et nos agents communaux qui ont assez à faire dans les rues et bâtiments sans ramasser en plus vos déchets.
- Les nuisances sonores de toutes sortes (travaux bruyants, musique, ...) sont réglementées. Elles sont autorisées
 - La semaine de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 19h30
 - Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - Le dimanche et jour férié de 10h00 à 12h00 avec modération pour le respect de tous



En dehors de ces horaires, il s'agit de troubles de voisinage (tapage nocturne ou tapage diurne) qui peuvent être punis par une amende.

- Les stationnements gênants et voir même dangereux sur les trottoirs sont toujours aussi récurrents : pensez aux Personne à mobilité réduite (PMR), aux personnes âgées, aux poussettes obligées de circuler sur les voies publiques. Respectez-les
- Le désherbant étant interdit maintenant depuis quelques années, les herbes folles se retrouvent dans toutes les rues. Merci à chacun de désherber devant sa propriété (un arrêté va être pris pour cela) et notre village redeviendra accueillant.



Cantine

Depuis la fermeture du restaurant « La p'tite eau », la Commune a confié à ETAP 43 la fourniture des repas à la cantine scolaire. La livraison des repas s'effectuant très tôt le matin, il n'est plus possible d'enlever les repas commandés.

Dans le cadre de la modernisation et de la dématérialisation des moyens de paiement, il est dorénavant possible de payer la cantine par internet.

Le système payfip est un moyen de paiement sûr, simple, rapide et accessible 7 jours/7 et 24 heures/24.

Pour cela, il suffit de vous connecter sur www.tipi.budget.gouv.fr et d'indiquer l'identifiant de la collectivité ainsi que la référence du paiement internet (renseignements qui figurent sur le titre de recettes reçu par courrier).

Rappel :

Nous rappelons que l'inscription à la cantine doit se faire en mairie IMPÉRATIVEMENT le mardi avant 16h30 pour la semaine suivante. Nous n'accepterons plus les enfants inscrits après cette date. Toute réclamation concernant les repas est à faire en mairie

INFO AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Besoin d'aide pour vos démarches administratives : Rendez-vous à la Maison de Services A Brassac les Mines

France Services c'est avant un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : Ministère de l'intérieur, ministère de la Justice, Finances publiques, Pôle Emploi, Assurance retraite, Assurance Maladie, CAF, MSA et la Poste.

La maison de services c'est avant tout un interlocuteur de proximité pour l'ensemble des services de l'API.

Elle se situe 2 cours Jean Moulin (Ancien Musée Peynet) à Brassac les Mines.

Les agents de votre France service vous accompagnent

Lundi: 9 h 00 - 12 h 30

Mardi: 9 h 00 - 12h 30 / 13 h30 -17 h00

Mercredi: 9 h 00 - 12 h30

Jeudi: 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h30 -17 h00

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 04-15-62-20-18 ou

par Courriel : mds.brassac@capiissoire.fr.



Vos permanences en Maison de Services

 Impôts Lundis matin sur RDV ☎ 0 809 401 401 ou sur impôts.gouv	 Service Social 4 demi-journées par semaine sur RDV ☎ 04-73-89-48-55
 PMI 1 ^{er} et 3 ^{ème} Lundis après-midi sur RDV ☎ 04-73-89-48-55	 Puéricultrice 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundis matin sur RDV ☎ 04-73-89-48-55
 CPAM Vendredi matin sur RDV Mercredi matin, en visio, sans RDV ☎ 3646 ou ameli.f	 CAF Bientôt en visio
 UFC que choisir 1 ^{er} vendredi matin du mois sur RDV ☎ 04-73-55-06-76	 Mission Locale Mardis et Jeudis Selon leur organisation ☎ 04-73-89-05-85
 Conciliateur de justice 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis matin du mois sur RDV ☎ 07-49-03-62-63	 Aide à la rénovation de l'habitat 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis matin du mois sur RDV ☎ 04-15-62-20-03

POINT SUR LES TRAVAUX

Suite à l'article paru dans le précédent bulletin municipal à la rubrique « travaux à l'atelier municipal » nous avons cru bon de présenter à la population quelques clichés de cette réalisation.



La commission des travaux a décidé d'ouvrir un chemin piéton qui descend du chemin carreau de la Mine aux bords de l'Allagnon, pour le plus grand bonheur des promeneurs. Un très grand remerciement à José CARRION, René PILUDU, Philippe PELISSIER et José ANASTACIO qui ont donné un sacré coup de mains.



Terrain à bâtir à vendre

La Commune a effectué le nettoyage de deux terrains à bâtir situés sur le carreau de la Mine coté impasse bel-air : Terrains plats avec réseaux à proximité. La voie d'accès sera finalisée après la réalisation des constructions

1^{er} terrain :

Superficie : 821 m²

Prix : 39 155€

2^{ème} terrain :

Superficie : 703 m²

Prix : 38 665 €

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie



Vue d'ensemble des 2 terrains



LES TRAVAUX A VENIR

La Commission des travaux a décidé d'effectuer des travaux de voirie chemin de Rissavet, afin de remettre en état la voirie, dégradée notamment par les intempéries. Il s'agit d'une portion vers l'ancienne décharge et une autre portion de l'intersection des chemins des Laquais et chemin de Genestoux, jusqu'à la maison carrée. Le montant des travaux s'élève à 26 021.00 € H.T..

Elle a également décidé de remplacer la porte d'entrée de l'école maternelle en bois par une porte en alu pour la somme de 4 363.96 € H.T..

La commune a dû faire face à un imprévu : la chaudière de l'école maternelle est tombée en panne. Après vérification, elle n'était pas réparable. Il a fallu la changer en urgence. La facture de remplacement s'est élevée à 3 318.00 H.T..

ETUDE PAD (PROGRAMME D'AMENAGEMENT DURABLE)

Par le passé, la Commune a réalisé 2 études P.A.B. (Plan d'Aménagement de bourg) suivies de travaux (aménagement devant la mairie, devant l'église, place du 1^{er} Mai, Place de la liberté, etc...). Le but était, d'une part, la revitalisation du centre bourg, et, d'autre part, l'amélioration du cadre de vie avec l'aménagement des espaces publics, en insistant sur la sécurité des piétons et la conservation de notre identité minière.

Mais, force est de constater aujourd'hui, que les enjeux de développement durable, les objectifs en matière énergétique et l'évolution démographique nous incitent à lancer une étude P.A.D. (Programme d'Aménagement durable) afin de préparer notre bourg à l'avenir.

Cette étude doit permettre de poursuivre les actions liées à l'usage des espaces publics, d'anticiper la demande, sans cesse, croissante de services publics, liée au développement de la démographie (cantine, école maternelle, etc...), d'affirmer l'identité minière de Charbonnier et d'aménager les cheminements piétons pour, d'une part, assurer la sécurité des administrés et, d'autre part, faciliter les liaisons entre les quartiers de la Commune.

NOUVELLES DU CCAS

DON DU SANG

Il a eu lieu le 24 février 2022 à la salle polyvalente. Belle fréquentation assez fluide avec la mise en place des créneaux de rendez-vous : ce sont 40 donneurs dont 2 nouveaux qui ont fait ce geste solidaire.

Nous ne connaissons pas encore la date de la prochaine collecte qui sera annoncée sur ComMaville

INFO : Le don du sang, j'y pense et je le fais !



ACTIONS A DESTINATION DES ENFANTS DE CM2

Le CCAS a décidé cette année encore de donner des bons d'achats de 40€ valorisés à 52€ par BUREAU SERVICE pour la rentrée scolaire 2022-2023 à chaque enfant fréquentant l'école des petits mineurs en CM2.

Cette somme remplace les subventions que la commune versait pour les voyages scolaires aux collégiens. La remise de ces bons aura lieu à la fin de cette année scolaire à l'école.

Le C.C.A.S. informe

Dans cette période troublée, EDF a décidé d'accompagner ses clients confrontés à des difficultés de paiement. A partir du 1^{er} avril 2022, EDF a mis fin aux coupures d'alimentation en électricité tout au long de l'année et les a remplacées par une limitation de puissance à 1 KWA (1000 W).

Que peut-on faire fonctionner avec 1 KWA ?

- Avec 1000W, on peut faire fonctionner la lumière (ampoule 5 à 20 W), le froid (congélateur 100 W, réfrigérateur-congélateur 150 W), le multimédia (téléphone portable 10 W, PC portable 40 W, TV LED 100 W).
- Avec 1000 W, ne peut pas fonctionner : Un radiateur, une plaque de cuisson, un lave-linge, un four électrique.

Attention, lorsqu'un ménage est concerné par une limitation de puissance, sa situation reste inconfortable. Aussi, tout doit être mis en œuvre pour régler cette situation de précarité au plus vite. Les clients en difficulté peuvent contacter directement le service client d'EDF au numéro indiqué sur la facture.

Si aucune solution n'est trouvée, les clients peuvent faire appel au C.C.A.S. de la Commune en passant par l'assistante sociale du secteur.



La semaine des rendez-vous de la retraite est, comme chaque année, l'occasion de prendre le temps de s'informer sur ses droits à la retraite.

A tout âge, que l'on soit proche ou non de la retraite, c'est l'opportunité d'échanger gratuitement avec un expert retraite sur sa situation, selon son parcours professionnel et personnel.

C'est aussi le moyen de se familiariser avec les services, les démarches et les outils d'aide à la décision proposés gratuitement par les régimes de retraite Agirc-Arrco et Assurance Retraite.

Du lundi 27 juin au samedi 02 juillet 2022, 40 000 entretiens seront proposés pour apporter des réponses personnalisées aux actifs, par téléphone ou face-à-face, au sein de l'un des 360 points d'information retraite répartis sur toute la France.

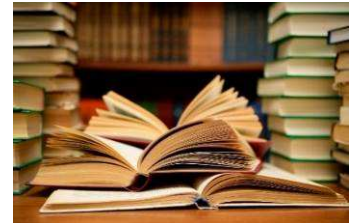
- Informations pratiques sur le site des Rendez-vous de la retraite, www.rdv-retraite.fr :
- Ouverture du site avec prise de rendez-vous : à compter du 7 juin 2022
- RDV retraite : du lundi 27 juin 2022 au samedi 02 juillet 2022.



BIBLIOTHEQUE

Le début d'année a été studieux pour les bénévoles de la médiathèque. En effet dès le mois de février plusieurs d'entre eux ont été formés au catalogue numérique Syrtis proposé par la Médiathèque Départementale. Sur la lancée d'une année 2021 déjà riche en événements deux animations ont été organisées durant les premiers mois de l'année 2022 à la médiathèque de Charbonnier.

Ainsi le 26 mars dernier, une grainothèque a été inaugurée au sein de la médiathèque. Lors de cette journée des animations et divers ateliers ont permis aux personnes présentes non seulement, de découvrir les bienfaits du compostage grâce aux explications d'un intervenant du Sictom Issoire/Brioude mais aussi de se balader à travers le monde merveilleux des graines en se laissant guider par l'enthousiasme et la gentillesse de Julie de l'association "Semis à tout-va". Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement Julie qui a bien voulu laisser tous ces ateliers en place dans nos locaux pendant une semaine pour que les enfants de l'école puissent en profiter. Nous rappelons d'ailleurs à tous ceux qui seraient intéressés qu'il vous est possible de venir déposer ou récupérer des graines gratuitement et ainsi participer à l'enrichissement de notre nouvelle grainothèque.



Le mois de mai a quant à lui vu l'installation d'une exposition sur le Rock en France. Bref un début d'année bien chargée ! Bien entendu l'offre de livres, papier ou audio, proposés à la médiathèque reste riche, variée et éclectique.

La médiathèque est ouverte le mercredi de 10 heures à 11h30, le jeudi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 14 heures à 15 heures. Alors n'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu pensé et fait avant tout pour vous !

Dernière minute : venez nous retrouver sur notre stand le 14 juillet avec Charbo fait son show pour une animation numérique inédite !

Nous vous souhaitons de passer un très bel été...

Les bénévoles de la médiathèque

Le conseil municipal vous souhaite



Pour vous tenir informer sur la vie du village ComMaVille : une nouvelle façon de communiquer et de s'informer

Afin de diffuser des informations sur notre Commune, n'hésitez pas à télécharger sur votre smartphone l'application **ComMaVille**. C'est entièrement gratuit.

Elle permet de diffuser en temps réel des informations à destination des administrés, d'alerter la population en cas d'urgence, de travaux, d'intempérie, de signaler des évènements culturels ou festifs.

Depuis janvier 2020, l'application recense entre 800 et 1 100 connexions par mois.



Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Hélène MESTRE, Céline ROUX, Nicolas BESSON, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les Mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : www.charbonnier-les-Mines.fr

Bulletin de libre expression réservé aux sociétés locales

FETE PATRONALE

Elle aura lieu du vendredi 17 juin au dimanche 19 juin. Manèges et attractions nombreuses vous attendront comme chaque année. La buvette sera tenue par le club de football et un vide greniers se tiendra le dimanche 19 juin. L'après-midi vous retrouverez animation pour les enfants, majorettes et tombola.

N'hésitez pas à venir vous amusez et passer un moment festif.

AMICALE DES PETITS MINEURS

Après une année difficile pour tous à cause du Covid, l'amicale avait tout de même pu proposer lors de l'année 2020-2021 des ventes exclusivement à distance.

Cette nouvelle année 2021-2022 a été marquée par notre nouvel événement qui a eu grand succès auprès des petits et des grands : Halloween. Nous remercions d'ailleurs les habitants qui ont su jouer le jeu et faire de notre initiative un franc succès.

Cet événement sera bien évidemment reconduit pour l'année à venir.

Nous continuons à proposer des ventes de chocolats à Noël et à Pâques et nous participons à la journée Charbo fait son show, nous proposerons lors de cette journée des maquillages pour enfants.

Nous remercions nos adhérents toujours très nombreux cependant nous constatons un manque de bras durant nos événements.

Nous souhaitons pour les années à venir faire en sorte que les adhérents soient présents le plus possible à nos actions : Cela nous permettra de développer nos projets et de faire encore plus pour nos enfants.

L'amicale les petits Mineurs

COMITE DES FETES

Après l'obligation que nous avons eu d'annuler les manifestations de 2021 et l'annulation suite au peu de réservations sur le marché aux vêtements que nous vous avons proposé le 24 avril dernier, nous reprenons nos activités en vous proposant notre traditionnel vide greniers le dimanche 18 septembre 2022 où nous prendrons toutes les précautions nécessaires pour que tout se déroule pour le mieux. Nous nous réservons le droit de l'annuler en cas de force majeure.

Inscription obligatoire auprès de Véronique Blanc ou Corinne Lointier au 06.43.78.38.23. Une photocopie de votre carte d'identité et une attestation stipulant que vous n'avez pas fait plus de 2 vide greniers dans l'année vous sera demandé. Tarif : 1 euro le mètre linéaire

Mais avant, vous allez pouvoir nous retrouver lors de la journée du 14 juillet où nous tiendrons un stand pour vous présenter notre association et vous proposer des crêpes. On vous attend très nombreux.

Prenez soin de vous et de vos proches et on se retrouve à la rentrée. Bonnes vacances à tous !

L'équipe du comité des fêtes



RPI Les Petits Mineurs

Après tant de mois placés sous le régime d'un protocole sanitaire qui nous aura tous contraint dans nos activités, la fin de l'année s'annonce sous de meilleurs auspices.

De nombreuses sorties ont été programmées en cette fin d'année grâce en grande partie aux subventions versées par les municipalités de Moriat et de Charbonnier-les-Mines. Dans le cadre de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), deux classes ont participé à la sortie « Rando contée » au Château de Hauterive et quatre classes sont inscrites à l'activité « savoir rouler roller patinette ». La classe de TPS/PS/MS a participé au « défi lecture » au château de Hauterive.

Tous les élèves se rendront à Clermont-Ferrand le 17 juin. Les maternelles profiteront des ateliers de Mille formes, centre d'initiation à l'art et passeront l'après-midi au parc Montjuzet, les autres classes profiteront d'une visite guidée de Clermont-Ferrand et se rendront au musée Roger Quilliot, tous les élèves pique-niqueront au parc Montjuzet. Enfin quatre classes partiront au Vallon du Villaret le 24 juin (parc à thème en pleine forêt, situé à côté de Bagnols les Bains dans le département de la Lozère. Il est aménagé autour de trois thèmes : les jeux, l'art et la nature).

La classe de CM1/CM2 pour sa part, dans le cadre du projet Eurékart finalise la construction de son véhicule et va participer à la rencontre dédiée le 14 juin à SIGMA Clermont.



Les enfants ont été enchantés de participer à l'animation football qui s'est déroulée le lundi 23 mai après-midi au stade des Cannes à l'initiative de L'UNION SPORTIVE BASSIN MINIER et les enseignants ont été unanimes pour féliciter la qualité des intervenants.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à notre tombola, nos petits vendeurs de tickets ont une nouvelle fois été très efficaces.

Si nous avons décidé, lors du dernier conseil d'école, de ne pas organiser de kermesse encore une fois cette année, la classe de CM1/CM2 proposera une après-midi jeux à tous les élèves de l'école.

En espérant tous pouvoir passer une année scolaire 2022/2023 sans aucune contrainte sanitaire, nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

L'équipe pédagogique



CLUB AMITIES ET LOISIRS CHARBONNIER LES MINES

Le club a repris ses activités en début d'année. Toujours une bonne participation les mardis qui m'interroge ? Va-t-on continuer ? Pas dans ces conditions.

Nous sommes à l'étroit. On ne peut plus rien organiser sur place.

Pour le concours de belote, réservé aux adhérents, 20 doublettes + les dames qui sont là le mardi pour le scrabble et les discussions. Nous étions les uns sur les autres, impossible de respecter les mesures sanitaires. Pas de frigo à notre disposition puisque cette salle est occupée par d'autres associations.

A ce jour, le club compte 129 adhérents. Mais il faut se rendre à l'évidence, il y a de plus en plus de personnes qui ne peuvent plus monter dans un car. Je le dis avec amertume c'est peut-être la fin de l'association.

L'assemblée générale est programmée le 5 septembre sans projet si la situation n'évolue pas.

Monique WASIOLEK

AMICALE LAIQUE

L'Amicale Laïque continue ses activités avec notamment les cours de gymnastique d'entretien, toujours les mardis de 10h20 à 11h20 pour les seniors et de 20h à 21h pour les adultes.

Les cours se déroulent à la salle des machines, sur le carreau de la mine, ils sont mixtes et ouverts à tous. Rendez-vous en septembre !

Le 20 février, la troupe des Pièces montées de la Couze est venue jouer 2 pièces dont les représentations avaient été interrompues pour cause de covid. Bien que les pièces soient déjà connues du public, les rires fusèrent dans la salle quasi comble. Le public était ravi de les retrouver après 2 ans d'absence.

Le 14 juillet nous participerons à cette grande journée de festivités organisée conjointement avec les associations de la commune.

Nous vous attendons nombreux afin de partager un grand moment de convivialité. Toute l'équipe de l'Amicale Laïque se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Audrey

